Jordane ARLETTAZ

Professeure des Universités de droit public à l'Université de Montpellier Directrice adjointe du Centre d'Etudes et Recherches Comparatives constitutionnelles et Politiques (CERCOP)

Directrice du Master Droit public, Parcours *Théorie et pratique du droit constitutionnel*Directrice des études, Magistère Droit public appliqué
Codirectrice de Collection, Droit constitutionnel européen, Larcier

jordane.arlettaz@umontpellier.fr

I- Titres et carrière universitaire

Depuis 2013 : Professeure des Universités en droit public à l'Université de Montpellier

2010 - 2013 : Professeure des Universités en droit public à l'Université de Grenoble

2010 : admise au premier concours d'agrégation de droit public

2008 - 2010 : Maître de conférences à l'Université Nice-Sophia Antipolis

2008 : Qualifiée aux fonctions de Maître de conférences

2005 - 2007 : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université du Sud-Toulon Var

2007 : Doctorat de droit public (droit constitutionnel), Université de Montpellier

« L'État-nation à l'épreuve de la constitutionnalisation des langues régionales. Étude comparée : Belgique, Espagne, Italie, Suisse ».

Date et lieu de soutenance : 19 novembre 2007, Université Montpellier I

Directeur de thèse : Dominique ROUSSEAU, Professeur à l'Université de Montpellier I

II- Responsabilités scientifiques

Direction scientifique de colloques avec publication :

- Statu quo? Constitution et conservatisme, 1^{er} et 2 décembre 2022, Université de Montpellier, Actes à paraître aux Editions Varennes
- Le droit des libertés en question(s), 2-3 décembre 2021, Université de Montpellier, coorganisation IDEDH (Montpellier) – CERCOP (Montpellier) - CRJ (Grenoble) - ISJPS (Paris 1)
- Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs, Novembre 2018, Université de Montpellier (co-organisation avec l'IMH de l'Université de Toulouse)
- L'objectivation du contentieux des droits et libertés : du juge des droits au juge du droit ? Décembre 2014, Université de Montpellier (co-organisation avec Julien Bonnet, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier)
- Fragmentation en droit, fragmentation du droit,
 Mai 2013, Université de Grenoble (co-organisation avec Romain Tinière, Professeur de droit public à l'Université Pierre-Mendès France, Grenoble)

- Le cadre juridique de la campagne présidentielle, Février 2012, Université de Grenoble (co-organisation avec Séverine Nicot, Maître de conférences en droit public à l'Université Pierre-Mendès France, Grenoble)
- La démocratie en un clic ? Réflexions autour de la notion d'e-démocratie, Novembre 2009, Université de Nice Sophia Antipolis (co-organisation avec Olivier Le Bot, Professeur de droit public à l'Université Aix-Marseille)

Direction de la Chronique annuelle de droit constitutionnel comparé, Revue des Droits et libertés fondamentaux (rdlf.com)

Direction de la Chronique annuelle sur l'actualité du droit constitutionnel latino-américaine, Revue française de droit constitutionnel (RFDC)

III- Responsabilités éditoriales

Codirectrice de la collection « Droit constitutionnel européen », éditions Larcier :

- F. Balaguer Callejón, Droit constitutionnel de l'Espagne, 2022
- P. Passaglia, Droit constitutionnel de l'Italie, 2022
- A. Rytel-Warzocha, Constitutional law of Poland, 2022
- E.-S. Tănăsescu, Droit constitutionnel de la Roumanie, 2024

Membre du Comité de rédaction de la Revue des Droits et Libertés Fondamentaux

Membre du Comité éditorial de la Revue Questions constitutionnelles

Membre du Comité de lecture de la Revue franco-maghrébine de droit

IV- Responsabilités académiques

Directrice adjointe du Centre d'Etudes et de Recherches Comparatives constitutionnelles et Politiques (CERCOP), Université de Montpellier

Directrice du Master Droit public, Parcours Théorie et pratique du droit constitutionnel

Membre du Conseil d'administration de l'Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC)

Membre du Conseil scientifique de *l'Association Française de Droit Constitutionnel* (AFDC)

Membre de *l'Institut Ibéroaméricain de droit constitutionnel* (IIDC-France)

Membre de la Société de Législation Comparée (SLC)

Depuis 2021 : Membre de la Cellule Violences sexuelles et sexistes (VSS) de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier

Depuis 2019 : Membre élu du Conseil de la Section Droit public de la Faculté de droit et de Science politique de Montpellier (2nd mandat)

Depuis janvier 2018 : Membre de la Commission d'Examen des vœux (Parcoursup) à la Faculté de droit et de Science politique de l'Université de Montpellier

Depuis 2016 : Directrice des études du Magistère Droit public appliqué, Université de Montpellier

V- Groupes de recherche

2019 : Membre du groupe de recherches dirigé par Guylain Clamour et Pierre-Yves Gahdoun et relatif à « QPC et économie », responsable au sein de ce groupe de l'équipe Droit comparé, Appel à projets lancé par le Conseil constitutionnel.

2014 – 2016 : Membre du groupe de recherches dirigé par Fanny Malhière (Maître de Conférences, Université de Bourgogne) et relatif à « L'élaboration des décisions des Cours constitutionnelles et européennes ».

2010 – 2012 : Membre du groupe de recherche dirigé par Alexandre Viala pour la Mission Droit et Justice portant sur « Nature de l'office du juge de 1ère instance et d'appel dans l'appréciation du caractère sérieux d'une QPC : filtrage ou contrôle de constitutionnalité ? ».

2002 – 2004 : Membre du groupe de recherche dirigé par Dominique Rousseau pour la Mission Droit et Justice portant sur « Désordres et reconstruction du droit sous l'effet des principes fondamentaux dégagés par les cours suprêmes nationales et européennes ».

VI- Enseignements

En France:

A l'Université de Montpellier

Notions constitutionnelles comparées (Master 2)

Ingénierie constitutionnelle (Master 2)

Actualité du contentieux des droits et libertés (Master 2)

Le principe de légalité en droit pénal comparé (Master 2)

Droit constitutionnel comparé (Master 1)

Droit constitutionnel comparé des Etats européens (Licence 3)

Grands problèmes constitutionnels contemporains (Licence 2)

Systèmes juridiques comparés (Licence 2)

Epistémologie du droit comparé (D.U. Théorie et philosophie du droit)

A l'Université de Perpignan

Droit constitutionnel comparé (Master 1)

A l'Université autonome de Barcelone (Espagne), de 2011 à 2013

Droit constitutionnel européen (Master)

VII- Publications

• Ouvrages et directions d'ouvrages :

Statu quo ? Constitution et conservatisme, J. Arlettaz (sous la dir.), Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2025.

Représentation et gouvernement. Quels modèles électoraux ? (sous la direction de S. Mouton, P. Esplugas-Labatut, J. Arlettaz, J. Bonnet, P.-Y. Gahdoun), Mare et martin, 2022.

Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs, Institut francophone pour la Justice et la démocratie, (sous la direction de J. Arlettaz, J. Bonnet, P.-Y. Gahdoun, S. Mouton), LGDJ, 2020.

L'objectivation du contentieux des droits et libertés : du juge des droits au juge du droit ? (sous la direction de J. Arlettaz et J. Bonnet), Pedone, 2016.

L'État-nation à l'épreuve de la constitutionnalisation des langues régionales. Étude comparée : Belgique, Espagne, Italie, Suisse. Edition Mare et Martin, 2014.

Fragmentation en droit, fragmentation du droit (sous la direction de J. Arlettaz et R. Tinière), L'Epitoge, 2014.

Le cadre juridique de la campagne présidentielle (sous la direction de J. Arlettaz et S. Nicot), L'Harmattan, 2012.

Pouvoir et démocratie en France (J. Arlettaz et J. Bonnet), Scérén, CNDP - CRDP, 2012.

La démocratie en un clic ? Réflexions autour de la notion d'e-démocratie (sous la direction de J. Arlettaz et O. Le Bot), L'Harmattan, 2010.

• Chapitres d'ouvrage :

- « Le droit des personnes LGBT en Italie », in La Constitution italienne a 75 ans : perspectives depuis la France, sous la direction scientifique d'E. Bottini, F. Laffaille et N. Perlo, Editions Société de Législation comparée, à paraître.
- « Le renvoi préjudiciel comme instrument des rapports entre juges constitutionnels et juges européens », in Les rapports entre les juges constitutionnels nationaux et la Cour de Justice de l'Union Européenne, sous la direction d'A. Iliopoulou-Penot et F. Martucci (à paraître).
- « François Luchaire et le Conseil constitutionnel. L'éternel conseiller », in La doctrine et le Conseil constitutionnel, sous la direction de J. Jeanneney et S. Benzina, Dalloz, 2024.
- « L'Etat plurinational est-il une Multination ? », in Constitution, États et peuples, Mélanges en l'honneur du Professeur S. Pierré-Caps, sous la coord. de A. Braun, 2024, p.39.
- « La regulación del debate democrático en la era del constitucionalismo digital », in F. Balaguer Callejón, I. Wolfgang Sarlet, *Derechos fundamentales y democracia en el constitutionalismo digital*, Aranzadi, 2023, p. 145 et s.
- « L'identité linguistique de l'Etat », in M. Doat et J. Rios Rodriguez, L'identité en droit, Ed. Mare et Martin, 2022.
- « Le contrôle de constitutionnalité des lois électorales en France et en Italie » avec J. Bonnet, in S. Mouton, P. Esplugas-Labatut, J. Arlettaz, J. Bonnet et P-Y Gahdoun, Représentation et gouvernement. Quels modèles électoraux?, Ed. Mare et Martin, 2022.

- « Le minimalisme du Conseil constitutionnel », in Mélanges en l'honneur de Patrick Wachsmann : défendre les libertés publiques, Collectif, Dalloz, 2021.
- « Pluralisme linguistique et identité de l'Etat », in M. Doat et J. Rios Rodriguez (sous la dir.), L'unité de l'Etat dans un système juridique pluriel, Ed. Mare et Martin, janvier 2021.
- « Marbury versus Super Marbury. Le procès d'un constitutionnalisme désenchanté », in Constitution, justice, démocratie, Mélanges en l'honneur du Professeur Dominique Rousseau, LGDJ, 2020.
- « Droit de l'Union et noyau dur constitutionnel en France, Espagne, Italie, Allemagne et République tchèque », co-écriture avec Jiří Zemánek et Augustin Berthout, in David Petrlík, Michal Bobek, Jan M. Passer et Antoine Masson (sous la coord.), Évolution des rapports entre les ordres juridiques de l'Union européenne, international et nationaux, Liber amicorum Jiří Malenovský, Bruylant, 2020.
- « Constitution et économie : approche comparative » in QPC et économie (sous la dir. G. Clamour et P.-Y. Gahdoun), Revue Titre VII, Hors-série, Octobre 2020, Conseil constitutionnel.
- « Le juge judiciaire en état d'urgence », in J. Arlettaz, J. Bonnet, P.-Y. Gahdoun, S. Mouton, Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs, Institut francophone pour la Justice et la démocratie, LGDJ, 2020.
- « Libertés individuelles et dignité de la personne humaine », in Le grand oral. Protection des libertés et des droits fondamentaux (sous la direction de S. Guinchard), de 2012 à 2019.
- « Langue régionale, langue minoritaire : une terminologie porteuse de sens ? », in A. Gogorza et W. Mastor (sous la dir.), Les langues régionales et la construction de l'Etat en Europe, LGDJ, Coll. Grands Colloques, 2019.
- « Défendre les droits et libertés dans un contexte d'objectivation du contentieux » in Luca MEZZETTI, Elena FERIOLI (a cura di), Giustizia e costituzione agli albori del XXI secolo, Bonomo Editore, 2017.
- « L'encadrement constitutionnel de la "guerre contre le terrorisme" », in J. Alix et O. Cahn (sous la dir.), L'hypothèse de la guerre contre le terrorisme. Implications juridiques, Dalloz, 2017, p. 203.

Etudes sur le Tribunal constitutionnel espagnol et la Cour constitutionnelle italienne dans F. Malhière (sous la dir.), *L'élaboration des décisions des cours constitutionnelles et européennes*, Recherche réalisée avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice, diffusion sur le site de la Mission de recherche Droit et Justice, mai 2017.

« La signification de l'objectivation du contentieux constitutionnel des droits et libertés », in L'objectivation du contentieux des droits et libertés : du juge des droits au juge du droit ? (sous la direction de J. Arlettaz et J. Bonnet), Pedone, 2016, p. 127.

- « Hiérarchie des normes et constitutions nationales : d'un paradigme à l'autre », in Le droit constitutionnel à l'épreuve de la crise économique et démocratique de l'Europe (sous la direction de F. Balaguer Callejon, S. Pinon, A. Viala), Fondation Varenne, 2015, p. 69.
- « La fragmentation de la souveraineté » in Fragmentation en droit, fragmentation du droit (sous la direction de J. Arlettaz et R. Tinière), L'Epitoge, 2014, p. 35.
- « La démocratie à l'épreuve du constitutionnalisme européen », in La démocratie : mais qu'en disent les juristes ? Forces et faiblesses de la rationalité juridique (sous la direction d'A. Viala), L.G.D.J. 2014, p. 93.
- « La reconnaissance en droit : un processus transgressif ? », in La transgression (sous la direction de J.-J. Sueur et P. Richard), Bruylant, 2013.
- « Travelling sur la représentation de la Constitution dans les discours de campagne », in Le cadre juridique de la campagne présidentielle (sous la direction de J. Arlettaz et S. Nicot), L'Harmattan, 2012, p. 63.
- « Espace public et langues régionales : des espaces publics pour plusieurs normes de reconnaissance des langues », in Droit et espace(s) public(s) (sous la direction d'O. Bui-Xuan, Fondation Varenne, 2012, p. 155.
- « La révolution numérique est-elle une révolution démocratique ? », in La démocratie en un clic ? Réflexions autour de la notion d'e-démocratie (sous la direction de J. Arlettaz et O. Le Bot), L'Harmattan, 2010, p. 33.
- « E-démocratie et processus normatif » in Nouvelles questions sur la démocratie (A. Delcamp, Anne-Marie Le Pourhiet, B. Mathieu, D. Rousseau), Dalloz, 2010.

• Articles:

- J. Arlettaz et P. Passaglia, « La justice constitutionnelle saisie par la politique », *Revue Internationale de Droit Comparé*, n° 2, 2024, pp. 29-48.
- « Les trois langues françaises », Revue Pouvoirs, n° 186, septembre 2023, p. 123.
- « La dynamique constitutionnelle de la citoyenneté inclusive en droit comparé », *La Revue des droits de l'homme*, n° 22, 2022.
- « Droit de la langue française : entre inclusion et exclusion », Revue Cités, 2021, n° 86, p. 85.
- « La prise en compte de la jurisprudence européenne par le Tribunal constitutionnel d'Andorre », *RTDH*, 2020, n°121, p.155
- « L'appréhension d'un impensé constitutionnel par les juges : l'indépendance de la Catalogne », Revue des affaires européennes, 2018-3, p. 439.
- « Techniques de contrôle et démocratie », Actes du Colloque sur La garantie des droits et libertés. Quelles techniques de contrôle utilisées par le juge ? organisé à Lyon (Transversales

- 2018) le 7 décembre 2018 par V. Goesel Le Bihan et J. Heymann et publiés sur le site *transversales.org/2018*, mai 2019 (mise en ligne).
- « La fin des Taricco. Le juge de l'Union face à la tradition romano-germanique », *AJDA* 2018, p. 615.
- « Le juge, le citoyen et le justiciable : la protection des droits et libertés dans un contexte démocratique », *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux* 2017, Dossier Le droit des libertés en question(s).
- « L'incompétence négative à l'étranger », Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel, Janvier 2015, n° 46, p. 55.
- « La notion de pluri-officialité dans les Constitutions nationales. Les exemples espagnol, italien, suisse et belge », *Sens public, Dossier Langues et normes*, 2 mars 2015.
- « Penser l'État dans sa (ses) langue(s) », Revue de droit public et de la science politique en France et à l'étranger, 2014, n° 3, p. 705.
- « Indivisibilité de la République et droit international des minorités : de l'identité constitutionnelle à l'identité républicaine », Revue générale de droit international public, 2014, n°3, p. 583.
- « De quoi la langue est-elle le droit ? », Revue des droits et libertés fondamentaux 2012.
- « L'inégalité conciliée aux libertés : le compromis critiquable de la décision QPC sur le droit local d'Alsace-Moselle », Revue des droits et libertés fondamentaux (webu2.upmf-grenoble.fr) 2011.
- « Dire le droit sous la contrainte. A propos de la décision du Conseil constitutionnel du 19 juin 2008 », *Revue administrative*, 2009, n° 368, p. 130 à 140.
- « L'impartialité dans la gestion des infrastructures de réseaux », *La semaine juridique*, *Administrations et collectivités territoriales*, 2009, n° 52 et 2010, n° 1.
- « L'appréhension juridique du territoire linguistique par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », *Lengas, Revue de sociolinguistique*, 2006, n° 59, p. 21 à 36.
- « La constitutionnalisation des langues régionales, élément nouveau de légitimation de la souveraineté étatique », *Politeia*, 2005, n° 7, p. 407 à 423.
- « L'autonomie polynésienne dans la République décentralisée », Revue belge de Droit constitutionnel, 2005, n° 1, p. 19 à 41.
- « Constitutionnalisation des langues régionales et forme de l'État », *Politeia* 2005, n° 8, p. 79 à 104.

• Chroniques:

i. Chronique de droit constitutionnel comparé, RDLF:

Chronique de droit constitutionnel comparé – 2022 et 2023 – « Le droit constitutionnel à un environnement sain ou le champ des possibles », Revue des droits et libertés fondamentaux, avec A. Berthout, Z. Brémond, Y.G. Doué, F. Camillieri, L. Garcia.

Chronique de droit constitutionnel comparé – 2021 – « Comment te dire adieu ? Fin de vie et Constitution », Revue des droits et libertés fondamentaux, avec A. Berthout, A. Mauras, G. Galustian, Y.G. Doué, F. Camillieri.

Chronique de droit constitutionnel comparé – 2020 – « Les exclus du droit de vote ou les nouveaux enjeux de la citoyenneté », Revue des droits et libertés fondamentaux, avec A. Mauras, G. Doué et Z. Brémond.

Chronique de droit constitutionnel comparé – 2019 – « Le mariage entre personnes de même sexe devant le juge », *Revue des droits et libertés fondamentaux*, avec A. Berthout, G. Galustian et A. Mauras.

ii. Chronique de jurisprudence constitutionnelle andorrane :

Chronique de jurisprudence du Tribunal constitutionnel andorran en 2021 avec M. Carrillo (Catedràtic d'Universitat, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone), « La restriction par le Tribunal des conditions de la saisine parlementaire », *Memòria* 2021.

Chronique de jurisprudence du Tribunal constitutionnel andorran en 2020 avec M. Carrillo (Catedràtic d'Universitat, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone), « La bonne administration de la justice et les garanties constitutionnelles du procès », *Memòria* 2020.

Chronique de jurisprudence du Tribunal constitutionnel andorran en 2019 avec M. Carrillo (Catedràtic d'Universitat, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone), « Els recursos directes d'inconstitucionalitat i els recursos d'empara », *Memòria* 2019.

iii. Chronique de droit constitutionnel latino-américain

Droit constitutionnel latino-américain. Chronique de l'année 2022. Avec C. Cerda-Guzman, A. Mauras, L. Tricot Saldanha, *RFDC* 2024/3, p. 833-852.

Droit constitutionnel latino-américain. Chronique de l'année 2022. Avec C. Cerda-Guzman, A. Mauras, L. Tricot Saldanha, RFDC 2023/3, p. 729-749.

Droit constitutionnel latino-américain. Chronique de l'année 2021. Avec C. Cerda-Guzman, A. Mauras, L. Tricot Saldanha, *RFDC* 2022/3, p. 741-765.

iv. Chronique de jurisprudence constitutionnelle française :

Chronique de jurisprudence constitutionnelle – QPC (septembre à octobre 2010), *Gazette du Palais* n° 346, 12-14 Décembre 2010.

Chronique de jurisprudence constitutionnelle, 2e semestre 2004, *Revue administrative*, 2005, n° 347, p. 474 à 478.

Chronique de jurisprudence constitutionnelle, 1er semestre 2004, *Revue administrative*, 2005, n° 343, p. 38 à 43.

• Billets en ligne :

- « L'Italie est-elle constitutionnellement antifasciste ? », Blog juspoliticum, 16 mai 2024.
- « Des nouvelles d'Italie : miroir, mon beau miroir, dis-moi que je ne suis pas la plus laide », *Blog Questions constitutionnelles*, Avril 2023
- « L'inconstitutionnalité de la langue corse et la licéité du « Peuple corse » : quelques éclaircissements sur le récent jugement du Tribunal administratif de Bastia », *Blog Le Club des juristes*, Mars 2023
- « La promotion des langues régionales : après l'ivresse législative, le dégrisement constitutionnel », *Blog Le Club des juristes*, Mai 2021.
- « Le Conseil constitutionnel et les normes constitutionnelles linguistiques », *Blog Juspolicum*, Juin 2021.

VIII- Participation à des Colloques ou Congrès internationaux

Le droit des personnes LGBT,

Colloque « La Constitution italienne a 75 ans : perspectives depuis la France », organisé à l'Université de Caen sous la direction scientifique d'E. Bottini, F. Laffaille et N. Perlo, 1^{er} et 2 décembre 2023 (actes à paraître).

Le renvoi préjudiciel comme instrument des rapports entre juges constitutionnels et juges européens

Colloque « Les rapports entre les juges constitutionnels nationaux et la CJUE », organisé à l'Université Paris Panthéon-Assas sous la direction scientifique d'A. Iliopoulou-Penot et F. Martucci, 6 octobre 2023 (actes à paraître).

Les modèles sui generis de neutralisation des phénomènes de personnalisation et de concentration du pouvoir,

Colloque « Personnalisation et concentration du pouvoir dans les régimes démocratiques contemporains », organisé à l'Université Toulouse-Capitole, sous la direction scientifique de B. Daugeron, X. Magnon et S. Mouton, 21 et 22 septembre 2023 (actes à paraître).

François Luchaire: l'éternel conseiller,

Colloque « La doctrine et le Conseil constitutionnel », organisé à l'Université de Strasbourg, sous la direction scientifique de S. Benzina et J. Jeanneney, 11 et 12 mai 2023 (actes à paraître).

Le juge constitutionnel dans ses rapports avec d'autres systèmes normatifs : l'exemple du contentieux constitutionnel en Europe,

Colloque « La part des contentieux administratif et constitutionnel dans les déséquilibres normatifs. De l'observation des déséquilibres normatifs sous un angle contentieux », organisé à l'Université Bretagne Sud, sous la direction scientifique de M. Lei et R. Reneau, 29 avril 2022.

La dynamique constitutionnelle de la citoyenneté inclusive en droit comparé,

Colloque « Entre inclusion et exclusion. La double face de la citoyenneté », organisé à l'Université Paris Nanterre, sous la direction scientifique de C. Aynès, 24 et 25 mars 2022, Actes publiés à la Revue des Droits de l'Homme, 2022.

La regulación del debate democrático en la era del constitucionalismo digital,

Congreso internacional, Derechos fundamentales y democracia en el constitucionalismo digital, dir. Francisco Balaguer Callejón y Ingo Wolfgang Sarlet, 1 a 3 de Febrero de 2022, Granada (Espagne)

La crise de la hiérarchie des normes en France.

Colloque franco-italien « Rome 2020 » sous la direction scientifique de G. Serges, Le dialogue des doctrines constitutionnelles : vers l'unité transfrontalière du droit constitutionnel ? 28, 29 et 30 octobre 2021, Université Roma tre et Cour constitutionnelle italienne.

Le contrôle de constitutionnalité des lois électorales en France et en Italie,

avec J. Bonnet, Journée décentralisée de l'Association Française de Droit Constitutionnel organisée avec l'Institut Maurice Hauriou, 5 décembre 2019, Université Toulouse Capitole.

L'identité linguistique de l'Etat,

Colloque sur « L'identité en droit » organisé à l'Université de Perpignan le 8 novembre 2019 sous la direction scientifique de M. Doat et J. Rios Rodriguez.

La prise en compte de la jurisprudence européenne par le Tribunal constitutionnel d'Andorre, Colloque sur « Les 60 ans de la Cour européenne des droits de l'homme. Retour sur le passé, analyse du présent » organisé au Tribunal constitutionnel d'Andorre sous la direction scientifique de L. Burgorgue-Larsen, Juillet 2019.

Le contrôle des gouvernants par les citoyens,

VIIIe Journée d'étude de la Commission de la Jeune Recherche en Droit Constitutionnel, « Contrôler les gouvernants en France : où en est-t-on? », organisé à l'Université de Montpellier sous la direction scientifique de G. Galustian, 14 novembre 2019.

Techniques de contrôle et démocratie,

Colloque sur « La garantie des droits et libertés. Quelles techniques de contrôle utilisées par le juge ? » organisé à Lyon (Transversales 2018) le 7 décembre 2018 par V. Goesel - Le Bihan et J. Heymann.

Le juge judiciaire en état d'urgence,

Colloque sur « Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs » organisé à Montpellier le 30 novembre 2018, Co-organisation CERCOP et IMH.

Le pluralisme linguistique et l'identité de l'Etat,

Colloque sur « Quelle unité de l'Etat dans un système juridique pluriel ? » organisé à Perpignan les 27 et 28 septembre 2018 par M. Doat et J. Ríos.

Langue régionale, langue minoritaire : une terminologie porteuse de sens ?, Colloque sur « Langues régionales et construction de l'État en Europe » organisé à Toulouse

les 7 et 8 juin 2018 par W. Mastor et A. Gogorza.

L'appréhension d'un impensé constitutionnel par les juges : l'indépendance de la Catalogne, Colloque sur « L'Union européenne et l'indépendance de la Catalogne » organisé à Paris le 22 juin 2018 par E. Dubout.

Le Brexit devant le juge britannique : la Constitution au prétoire ?,

Colloque sur « Les enjeux constitutionnels du Brexit » organisé à Toulouse le 22 mai 2017 par H. Gaudin et M. Carpentier.

L'hypothèse de la guerre contre le terrorisme : l'encadrement constitutionnel, Colloque organisé à Lille les 9 et 10 février 2017 par Julie Alix et Olivier Cahn, (Publication : L'hypothèse de la guerre contre le terrorisme. Implications juridiques, Dalloz, 2017, p. 203).

Une liberté surveillée?

Colloque Le droit des libertés en question(s) – Les 5 ans de la RDLF, Université de Grenoble, 24 et 25 novembre 2016, organisé par Xavier Dupré de Boulois, Romain Tinière et Sébastien Milleville (publication sur le site de la revue RDLF).

La signification de l'objectivation du contentieux constitutionnel des droits et libertés, Colloque organisé à Montpellier le 12 décembre 2014 et relatif à L'objectivation du contentieux : d'un juge des droits au juge du Droit ? (actes publiés aux Editions Pedonne, 2015, sous la direction scientifique de Jordane Arlettaz et Julien Bonnet)

Les identités nationales et régionales et la construction d'une identité supranationale, Congrès international Droit constitutionnel national, intégration supranationale et mondialisation, Grenade, le 16 Octobre 2015, Université de Grenade, Espagne, Organisé par Francisco Balaguer Callejón et Alexandre Viala, Centre of Excellence on European Integration and Globalization, «La dimensión constitucional del proceso de integración europea en el contexto de la globalización» et Fundación Peter Häberle.

Fragmentation et Souveraineté : la question de la fragmentation des notions, Colloque organisé à Grenoble le 17 mai 2013 (actes publiés chez L'Epitoge sous la direction de J. Arlettaz et R. Tinière)

La question linguistique dans les Constitutions nationales en Europe occidentale : Que comparer ? Comment comparer ?, Conférence internationale pour le 10^e anniversaire de l'Institut de droit comparé, 24 mai 2013, Szeged (Hongrie)

Indivisibilité de la République et droit international des minorités : de l'identité constitutionnelle à l'identité républicaine,

Colloque organisé à Evry le 25 novembre 2013 et relatif à Identité constitutionnelle de la France et protection internationale des droits de l'Homme, (actes publiés à la Revue Générale de Droit

international public 2014 n° 3, sous la direction scientifique de Julien Bonnet et d'Agnès Roblot-Trozier)

Hiérarchie des normes et Constitutions nationales : d'un paradigme à l'autre,

Colloque international organisé à Montpellier les 12 et 13 déc. 2013 et relatif au Droit constitutionnel européen à l'épreuve de la crise économique et démocratique de l'Europe (actes publiés aux Editions Varennes sous la direction scientifique d'Alexandre Viala, Francisco Balaguer Callejon et Stéphane Pinon).

La notion de pluri-officialité dans les Constitutions nationales, les exemples espagnol, italien suisse et belge,

Séminaire interdisciplinaire Normes et langues, 25 mars 2013, Grenoble (publication chez *Sens public, Dossier Langues et normes*, 2 mars 2015).

Espace public et langues régionales : Des espaces publics pour plusieurs normes de reconnaissance des langues,

Colloque organisé à l'Université d'Evry sous la direction scientifique d'Olivia Bui-Xuan le 20 janvier 2012 et relatif à Droit et Espace(s) public(s), (actes publiés aux éditions de la Fondation Varenne).

Travelling sur la Constitution dans les discours de campagne,

Colloque organisé à Grenoble le 10 février 2012 et relatif à la Campagne présidentielle (actes publiés chez L'Harmattan sous la direction de Jordane Arlettaz et Séverine Nicot).

Organiser les primaires en Italie,

Journée d'études AFDC organisée à Montpellier sous la direction scientifique de Pierre-Yves Gahdoun le 30 mars 2012 et relative aux Primaires.

La démocratie à l'épreuve du constitutionnalisme européen,

Colloque organisé à Montpellier sous la direction scientifique d'Alexandre Viala les 24 et 25 mai 2012 et relatif à La démocratie : mais qu'en pensent les juristes ? (actes publiés chez L.G.D.J.).

La reconnaissance en droit : un processus transgressif?,

Colloque organisé à Toulon sous la direction scientifique de Jean-Jacques Sueur et Pascal Richard les 24 et 25 novembre 2011 et relatif à la Transgression (actes publiés chez Bruylant).

Le renouveau du contentieux constitutionnel en France,

Journée d'études du 27 juin 2009 consacrée aux « Changements constitutionnels en France et au Royaume-Uni » et co-organisée à Londres par l'Université d'Essex et la Maison française d'Oxford.

La révolution numérique est-elle une révolution démocratique ?,

Colloque organisé à Nice le 16 novembre 2009 et relatif à La démocratie électronique (actes publiés chez L'Harmattan sous la direction de Jordane Arlettaz et Olivier Le Bot).

L'appréhension juridique du territoire linguistique par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires,

Journée d'études du 28 juin 2005 consacrée à « la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la territorialité linguistique » et organisée à la Maison des Sciences de l'Homme

d'Aquitaine (M.S.H.A.) de Bordeaux, sous la responsabilité scientifique de Monsieur Alain VIAUT, chargé de recherches au C.N.R.S., TIDE, Université de Bordeaux 3 et publiée dans la revue Lengas, 2006, n° 59, p. 21 à 36.

Constitutionnalisation des langues régionales et forme de l'État,

VIème Congrès français de droit constitutionnel de l'Association française de droit constitutionnel organisé à la Faculté de Droit de Montpellier les 9, 10 et 11 juin 2005, au sein de l'Atelier 6 « Constitution et décentralisation » présidé par le Professeur Michel VERPEAUX et Monsieur Alain DELCAMP, publiée dans la revue Politeia 2005, n° 8, p. 79 à 104.

Rapport sur la marge nationale d'appréciation dans la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme,

Journée d'études relative à « Un ordre jurisprudentiel en Europe ? L'effet des principes fondamentaux dégagés par les Cours suprêmes » organisée par le C.E.R.C.O.P. à Montpellier le 8 décembre 2003.

IX- Tables rondes / Conférences / Séminaires internationaux

Responsabilité scientifique du Cycle de conférences sur *Droit comparé et international des droits et libertés* avec M. Afroukh, Université de Montpellier :

- Mars 2024, Conférence-débat de P. Ducoulombier sur Les droits fondamentaux au Royaume-Uni : entre souveraineté parlementaire et prééminence du droit
- Novembre 2024, Conférence-débat de L. Jimena Quesada sur *Impact historique et défis actuels de la CEDH dans l'ordre constitutionnel espagnol*

Participation à une conférence :

8 Mars 2024 : Conférence sur l'actualité du droit à l'avortement – Journée de la femme

Mars 2024 : Table ronde sur les violences dans le soin, violences obstétricales et gynécologiques, Faculté de médecine de l'Université de Montpellier

Octobre 2022 : Conférence *Le processus constituant chilien*, Université de Bretagne-sud, Vannes.

Septembre 2022 : Conférence Le droit des personnes âgées, Faculté de droit de Montpellier

5 mai 2022 : Séminaire international, Université de Bologne (Italie), Direction scientifique S. Ragone, *Crisi delle democrazie e democrazie della crisi in Europa*, intervention sur le thème « Démocratie, populisme et integration : le cas français ».

29 mai 2019 : Séminaire international donné à l'Université de Grenade (Espagne), Département de droit constitutionnel, *Actualités du droit constitutionnel français*.

22 mars 2017 : Conférence donnée avec Alexandre Viala à l'Université de Montpellier et relative à *La démocratie existe-t-elle encore* ?

27 Janvier 2017 : Etat d'urgence et protection des droits fondamentaux : quel bilan ? Table ronde co-organisée, avec Mustapha Afroukh, Maître de conférences à l'Université de Montpellier.

Organisation de Conférences :

- 07 février 2025 : Conférence-débat avec M. le sénateur Hussein Bourgi sur Le Sénat revigoré ?
- 29 janvier 2025 : Conférence-débat avec Julien Jeanneney autour de son ouvrage *Une fièvre américaine. Choisir les juges de la Cour suprême*
- 17 septembre 2024 : Conférence-débat avec Aurore Gaillet sur l'Histoire et l'actualité de la Cour constitutionnelle fédérale allemande.
- 27 mars 2024 : Conférence- débat avec Olivier Beaud autour de son ouvrage Le pacte fédératif
- 23 novembre 2023 : Conférence-débat avec Mustapha Afroukh autour de son ouvrage *Que sais- je ? Droits et libertés fondamentaux*
- 30 mars 2022 : Conférence Débat avec Dominique Rousseau autour de son ouvrage *Six thèses pour la démocratie continue*
- 5 Octobre 2021 : Conférence avec les Professeurs Paolo Passaglia (Université de Pise) et Francisco Callejón Balaguer (Université de Grenade) sur *Existe-t-il un constitutionnalisme post-autoritaire* ?

X- Missions à l'étranger

Avril 2024 : professeure invitée à l'Université de la Sapienza, Roma, Italie (séjour de recherches d'un mois)

Avril 2023 : professeure invitée à l'Université de Pisa, Italie (séjour de recherches d'un mois) Juin 2022 : Accueil pour un séjour de recherche au Centro de Estudios Políticos y Constitucionales (CEPC), Madrid, Espagne.